

**SÉANCE ORDINAIRE DU 21 août 2007
COMITÉ EXÉCUTIF**

**Province de Québec,
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,
Comté Roberval-Lac-Saint-Jean**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires sise au 1322, boulevard Sacré-Cœur à Saint-Félicien, ce 21^e jour d'août 2007, à 18 h 45, et à laquelle sont présents :

M^{mes} Dorys Boily, Julie-Anne Decorby, Carmelle Guérin, Louise Perron, MM. Gaétan Dufour, Michel Lavoie et Rémi Rousseau, tous commissaires, M^{mes} Brigitte Gagné et Nathalie Ouellet, commissaires-parents, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Serge Bergeron, directeur général et de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

1. **Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

CE-1442-08-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Carmelle Guérin et RÉSOLU unanimement :
QUE la séance soit ouverte à 18 h 45.

ADOPTÉ

2. **Adoption de l'ordre du jour**

CE-1443-08-07

Il est PROPOSÉ par M. Michel Lavoie et RÉSOLU unanimement :
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé et en laissant le varia ouvert :

ADOPTÉ

3. **Approbation des procès-verbaux des 12 juin et 10 juillet 2007**

CE-1444-08-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement :
QUE les procès-verbaux des 12 juin et 10 juillet 2007 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉ

4. **Affaires découlant des procès-verbaux**

Il n'y a rien à signaler.

5. **Correspondance**

Il n'y a rien à signaler.

6. **Période de questions accordée au public**

Il n'y a pas de questions.

7. **Ressources financières**7.1 **Acceptation des comptes à payer**

CE-1445-08-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Louise Perron et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte les comptes à payer suivants :

Pour un montant de	7 176 251,73 \$	chèques # 11 307 à 12 017 inclusivement
Pour un montant de	10 373 924,75 \$	chèques # 12 018 à 12 680 inclusivement
Pour un montant de	533 937,47 \$	chèques # 12 681 à 13 143 inclusivement

Année 2007-2008 :

Pour un montant de 4 086 752,66 \$ chèques # 1 à 454 inclusivement.

ADOPTÉ

8. **Direction générale et Secrétariat général**8.1 **Cotisation 2007-2008 à la FCSQ**

ATTENDU les règlements généraux de la FCSQ indiquant que la cotisation annuelle pour une année financière comprend la cotisation annuelle de l'année financière précédente majorée d'un taux représentant la moyenne de l'augmentation des crédits du gouvernement aux commissions scolaires pour l'année financière en cours et les deux années précédentes, soit une majoration de 3 % pour l'année financière 2007-2008;

ATTENDU que la commission scolaire est membre de la FCSQ ;

En conséquence,

CE-1446-08-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets paie sa cotisation 2007-2008 à la Fédération des commissions scolaires du Québec pour un montant total de 42 457,42 \$, soit une majoration de 3 % de la cotisation 2006-2007.

ADOPTÉ

8.2 **Demande de contribution financière – Académie Teakwondo Dolbeau-Mistassini**

ATTENDU la demande de contribution financière présentée par Nicolas Aubut, élève de la Polyvalente de Normandin, qui a participé au Championnat canadien Junior de Teakwondo, comme membre de l'Académie Teakwondo Dolbeau-Mistassini, le 11 février 2007, à Victoriaville;

ATTENDU l'application de la politique et la directive de la commission scolaire au regard des demandes d'aide financière;

En conséquence,

CE-1447-08-07

Il est PROPOSÉ par M. Gaétan Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets verse un montant de 75,00 \$ à Nicolas Aubut pour sa participation au Championnat canadien Junior de Teakwondo qui a eu lieu le 11 février dernier, à Victoriaville.

A D O P T É

8.3 **Demande de contribution financière – Agenda du CSSS Maria-Chapdelaine**

ATTENDU la demande de contribution financière du CSSS Maria-Chapdelaine au regard de l'élaboration de son projet d'agenda personnalisé 2008;

En conséquence,

CE-1448-08-07

il est PROPOSÉ par M. Michel Lavoie et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets ne donne pas suite à la demande de contribution financière du CSSS Maria-Chapdelaine pour l'élaboration d'un agenda personnalisé 2008, ladite demande ne s'inscrivant pas dans les orientations de la Commission scolaire, soit de promouvoir les activités des jeunes dans le milieu scolaire

A D O P T É

9. **Période de questions accordée aux commissaires**

Il n'y a pas de questions.

10. **Prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le 11 septembre 2007, à 18 h 45, à la salle des commissaires de Normandin.

11. **Levée de la séance**

CE-1449-08-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Brigitte Gagné et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit levée à 19 h 25.

A D O P T É

(Mario Lavoie, secrétaire général)

(Rémi Rousseau, président)